NATIONS UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/296
3 avril 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 3 AVRIL 1998, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, conformément aux dispositions de la résolution 689 (1991) du Conseil de sécurité en date du 9 avril 1991, étant saisis de votre rapport du 25 mars 1998 (S/1998/269), les membres du Conseil de sécurité ont examiné la question de l'achèvement ou de la poursuite de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) et des modalités de son fonctionnement.

Les membres du Conseil de sécurité souscrivent à votre recommandation de maintenir la Mission. En application de la résolution 689 (1991), ils ont décidé d'examiner la question à nouveau le 9 octobre 1998.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) Hisashi OWADA

98-09567 (F) 030498 030498